



# **POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION**

**REUNION du 26 juin 2025  
PV N.30**

**PRESIDENT : M Bernard COUDERT**

**PRESENTS : MME DELEBECQUE Christine - MM. DESPLAT Olivier (CTD) – ROUX Nicolas – THARAUD Gérard – BOUCLET Georges – ANGLERAUD Yanis**

**Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de L'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF. Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.**

**Dates limites d'engagement POUR LA SAISON 2025/2026 pour les catégories suivantes:**

U13 => lundi 18 aout

U11 => lundi 8 septembre

U9 => jeudi 18 septembre

U7 => jeudi 18 septembre

*La Commission Foot Animation remercie tous les clubs, dirigeants et bénévoles pour leur engagement auprès de nos jeunes joueurs pour cette saison 2024/2025.*

*Tous les membres de la Commission Foot Animation vous souhaitent de bonnes vacances et vous donnent rendez-vous à la rentrée pour une nouvelle saison.*

**Pour la Commission Foot Animation,  
Christine DELEBECQUE**

**Le Président de la Commission,  
Bernard COUDERT**